



Règlement d'ordre intérieur

3 règles : bienveillance, bienveillance et sécurité

Généralités

Le moniteur

- a une présentation personnelle correcte (tenue, hygiène, cheveux, bijoux ...) ainsi que le t-shirt du club afin d'être reconnaissable aux yeux de tous : attitude positive.
- est ponctuel, toute absence et retard doivent être prévenus avant l'activité pour pallier à l'absence ou au retard.

Travail avec les enfants

Le moniteur

- doit prendre les présences dès le début des cours et aussi en cours de séance.
- est attentif à la sécurité physique des enfants.
- transmet à l'enfant les règles.
- sait accepter le refus, solliciter sans force.
- s'adapte aux imprévus et sait rebondir.
- gère les conflits entre enfants pendant leurs périodes d'activités.
- ne laisse jamais les enfants seuls.
- prépare le local, garant de la propreté et remet le matériel à son emplacement, est vigilant à remettre le local dans son état, ne le laisse pas traîner.

Les parents

Le moniteur:

- doit être un relais avec le parent.
- est à l'écoute des parents.

Les parents :

- ne peuvent pas assister aux cours de danse.
- ne peuvent pas entrer dans les salles de gym.

Travail avec le responsable

Psychomotricité : Raphaël

Gym olympique : Arnaud

Grand trampoline : Raphaël

Fitness : Martine

Danse : Méli

Le moniteur:

- fait part au responsable des problèmes survenus au cours de la séance (même minime) afin d'intervenir tout de suite.
- ne prend aucune décision sans en référer au responsable.
- Ne traite pas seul avec les parents surtout en cas de conflit.
- Range son matériel après chaque séance.

Relations avec les collègues (valeurs communes)

Le moniteur:

- communique avec ses collègues.
- participe aux réunions d'équipes.

- participe à la fête de danse et de gym ainsi qu'au rangement.

Implications dans le ROI

Le moniteur:

- partage avec ses collègues ce qu'il a appris en formation (valeurs personnelles) et en accord avec les autres groupes.
- La leçon doit être variée et progressive.
- s'inspire de ce qu'il a appris en formation, essaye d'appliquer certains points, en accord avec les collègues et responsables.
- respecte dans son travail les lignes de conduite du ROI de l'asbl.
- Ne mange pas dans la salle.
- S'organise avec les collègues pour l'utilisation du matériel.

A proscrire dans le rôle du moniteur

- l'usage du GSM est interdit même pour regarder l'heure. L'heure se regardera sur une montre.
- toute personne étrangère à l'établissement, et non identifiée ne peut se trouver sur le lieu.